

## CLÔTURE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CESOC AU TITRE DE L'ANNÉE 2018 Des pertinentes recommandations formulées

Par Sahirou Youssouf

Le Conseil Économique, Social et Culturel (CESOC) a clôturé, jeudi dernier à Niamey, sa deuxième session ordinaire au titre de l'année 2018. Une session au cours de laquelle l'Institution a pu adopter « une nouvelle approche stratégique par la mise en route très prochaine de son plan quinquennal », s'est réjoui le président par intérim du CESOC, Elh Akoly Daouel, dans son discours de clôture. Il s'est également félicité du remarquable travail abattu par les conseillers qui, pendant les quinze jours qu'a duré la session, se sont « penchés très minutieusement sur des nombreuses thématiques touchant la vie économique, sociale et culturelle de la Nation ».

L'occasion pour Elh Akoly Daouel d'exprimer sa satisfaction et de féliciter les conseillers pour leur pleine implication aux travaux, comme en atteste les « pertinentes recommandations » que ces derniers ont formulé. Ce qui d'ailleurs, prouve si besoin en est, que « chacun de nous est animé du souci de rendre le CESOC encore plus performant parce que ses avis contribuent à impacter positivement les politiques publiques de développement de notre pays », a-t-il indiqué.

Cette session a également été très riche en communications. En effet, dans sa démarche, l'Institution avait invité des responsables gouvernementaux et administratifs qui ont partagé avec les conseillers du CESOC de certaines préoccupations. À tous ces intervenants, le président par intérim de l'Institution, au nom de l'ensemble des conseillers, leur a rendu un hommage mérité pour leur disponibilité avant de les assurer de l'engagement total de son Institution à « apporter sa contribution pour fixer des perspectives et pour définir des stratégies de développement de notre pays ». Mieux, a-t-il déclaré, « le

bureau du CESOC s'engage à stimuler la réflexion et à créer les conditions de partage dans le respect de la pluralité des opinions ».

Rappelant les grandes lignes des communications présentées pendant la durée de la session, le président par intérim du CESOC, s'est félicité du fait que les conseillers ont pu noter, s'agissant de la présentation sur l'histoire du Niger comme contribution à la construction de la citoyenneté, que « chaque nigérien est interpellé quant à ses connaissances des événements de notre passé qui impliquent de facto le développement du sentiment national et le rayonnement du pays ». En conséquence de cette analyse, le CESOC a recommandé aux autorités « d'inventorier tous les sites de mémoire ou site historiques, d'ériger des places dédiées aux grandes figures de l'histoire nigérienne et d'intensifier la formation civique des citoyens ».

Sur les impacts de réformes dans l'enseignement, une communication présentée par le ministre en charge de l'Éducation primaire, le

professeur Elh Akoly Daouel, a souligné que la réforme de l'enseignement primaire constitue un excellent moyen de lutte contre l'analphabétisme et le maintien des enfants à l'école ». Aussi, au regard des résultats concluants obtenus dans ce type d'enseignement, les conseillers ont recommandé aux autorités « d'étendre cette expérience sur l'ensemble du territoire national ».

En plus, ils ont à l'unanimité, en ce qui est de la suppression du CPEPD, exprimé la nécessité d'une évaluation plus rigoureuse des élèves du CM2 pour leur passage en classe de 6ème, tout comme la nécessité de mieux cerner l'impact de la réforme sur le second cycle. Par rapport à l'évaluation des enseignants contractuels, le CESOC a salué la pertinence et l'opportunité d'une telle opération. Il a aussi recommandé de renforcer le programme de formation des enseignants, de veiller encore plus à la qualité de la formation dans les écoles normales, d'améliorer le suivi pédagogique de proximité des enseignants et d'étendre l'opération d'évaluation aux enseignants contractuels du niveau secondaire.

L'exposé sur le Plan de développement économique et social (PDES 2017-2021), présenté par le ministre du Plan a permis au CESOC de mieux cerner toute l'importance d'une tel Plan conçu par le gouver-

nement pour impulser le développement du Niger. L'occasion pour le CESOC de féliciter le gouvernement pour l'éclatant succès qu'a connu la Table ronde de Paris sur le financement de ce Plan de développement.

Au plan sécuritaire, le CESOC a loué « les importants efforts que déploient le Gouvernement, les Forces de défense et de sécurité et l'Administration Territoriale pour assurer la quiétude et la paix sur l'ensemble du territoire national ». Pour leur part, les conseillers se sont engagés à sensibiliser davantage les populations quant à leurs indispensables contributions dans le domaine de la sécurité.

À noter aussi que plusieurs autres sujets portant sur la vie sociale et économique du pays ont été abordés au cours de cette session. C'est le cas des impacts du doïng business sur le climat des affaires au Niger, la problématique du mariage forcé, les enjeux de l'immigration au Niger, l'exploitation de l'or sur l'économie nationale, entre autres.

Le CESOC s'est également engagé à être plus proche des populations à travers des fréquents déplacements des membres du conseil, particulièrement en région. C'est sur cet engagement de mise en place des nouvelles approches du CESOC dans la conduite de ses travaux que le président par intérim, Elh Akoly Daouel a conclu son discours.

### NECROLOGIE

## Le journaliste-écrivain Amadou Ousmane casse sa plume !

Le journaliste Amadou Ousmane n'est plus ! Il a rendu l'âme, le mardi 16 octobre dernier à Niamey. Son enterrement a eu lieu le même jour au cimetière musulman de Yantala. Retraité du

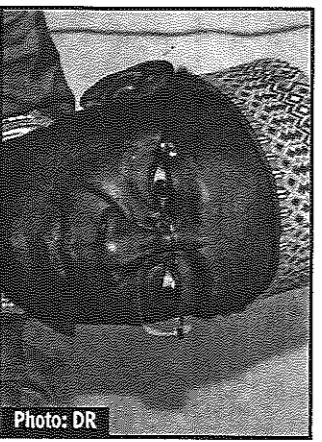


Photo: DR

Système des nations unies, Amadou Ousmane a servi à l'Office National d'Édition de Presse (ONEP) où il a notamment surtout la chronique « Les propos d'Arbi » dans « Le Temps du Niger », aujourd'hui « Le Sahel » et « Sahel Dimanche ». Cette chronique a d'ailleurs été éditée récemment en librairie. Il fut aussi correspondant de plusieurs médias panafricains et internationaux. En tant qu'écrivain, Amadou Ousmane est auteur de plusieurs ouvrages de renom, dont « 15 ans, ça

suffit ! », « Le nouveau juge », « L'honneur perdu », « Chronique judiciaire », et « Le Témoin gênant ».

Né le 1er janvier 1948 à Tibiri (Doutchi), Amadou Ousmane est décédé à l'âge de 70 ans. Il fut un ancien de l'IFP de Paris en France, cadre du ministère de l'Information, il a été attaché de presse du président du CMS, le général Seyni Kountché, conseiller en communication du Premier ministre Cheïfou Amadou et directeur de cabinet adjoint du président Ibrahim Baré Maïnassara. Consultant en communication, Amadou Ousmane a été plusieurs fois décoré par son pays, le Niger mais aussi par plusieurs autres pays.

Avec sa disparition, c'est une autre bibliothèque nigérienne qui brûle, surtout dans un domaine où la relève n'a pas encore la garantie d'une assurance. A sa famille éplorée, aux parents, amis et connaissance, l'équipe de l'Événement leur présente ses condoléances les plus attristées. Que son âme repose en paix et que la terre lui soit légère. Amine !



### AVIS DE DEMENAGEMENT

La Direction de MCA-Niger informe le public et ses partenaires qu'à compter du **lundi 1<sup>er</sup> Octobre 2018, elle déménage dans ses nouveaux locaux, sis Boulevard Mail Bero, face Lycée Bosso.**

